

**viol-secours**



**RAPPORT D'ACTIVITE 2003**

## Horaire de la permanence téléphonique

Lundi 14h00 - 18h00

Mardi 15h30 - 20h00

Mercredi 8h30 - 12h30

Jeudi 9h00 - 13h00

Vendredi 14h00 - 17h00

## Entretiens sur rendez-vous

Viol-secours,  
3, pl. des Charmilles, 1203 Genève

Téléphone: 022.345.20.20

fax: 022.345.29.29

CCP 12-8111-1



**viol-secours**

Courriel : [info@viol-secours.ch](mailto:info@viol-secours.ch)

Site Internet [www.viol-secours.ch](http://www.viol-secours.ch)

L'association **Viol-Secours** a été fondée en 1985. Au fil des ans, ce qui était une association militante s'est professionnalisée et structurée pour être aujourd'hui reconnue comme une association d'utilité publique. Elle a affiné son modèle d'intervention qui s'est construit autour de deux axes fortement interdépendants, **l'aide directe aux femmes ayant subi des violences sexuelles et la prévention.**



La mission de Viol-Secours est de lutter contre les violences sexuelles, il est important de rappeler que les violences sexuelles ne sont pas circonscrites aux viols, comme pourrait le faire croire le nom de l'association. C'est ainsi que l'association intervient dans tous les types de violences sexuelles qui peuvent être, entre autres, des abus dans l'enfance, du harcèlement sexuel au travail ou dans la vie privée, des abus sexuels commis par des professionnels, des viols, des abus et des agressions à caractère sexuel subis à l'âge adulte.

# L'AIDE ET LE SOUTIEN AUX FEMMES AYANT SUBI DES VIOLENCES SEXUELLES

L'accueil et le soutien aux femmes offerts à Viol-Secours se font dans l'optique de pouvoir permettre aux femmes ayant subi une violence sexuelle d'entamer un processus de réparation et de reconnaissance. Elles peuvent bénéficier du soutien offert à Viol-Secours quel que soit le type de violence subi et quel que soit le temps passé depuis le/les événement-s qui les amènent à s'adresser à Viol-Secours.

## **Permanence téléphonique et suivis individuels**

La permanence téléphonique est la première porte d'entrée et certaines femmes n'iront pas plus loin. Pour elles, un contact téléphonique sera suffisant pour confirmer que ce qu'elles vivent ou ont vécu est une violence sexuelle, d'autres manifesteront le désir d'aller plus loin, d'élaborer, de mettre des mots sur ce qu'elles ont vécu. C'est ainsi qu'un suivi se mettra en place afin, dans un premier temps, de faire une évaluation de leur situation, de recenser leurs ressources. Nous pouvons constater que c'est une démarche difficile et qu'elle requière souvent beaucoup de courage de la part de la femme. C'est néanmoins un cheminement nécessaire à la femme pour se réapproprier sa vie. Il s'agit d'offrir un espace d'élaboration où la femme peut identifier ses ressources et ses besoins. Viol-Secours est parfois, le premier lieu où des mots peuvent être mis sur la violence subie. La durée d'un suivi est variable, car celui-ci sera déterminé avec la femme en fonction de ses besoins et de son projet. Les permanentes sont

attentives de ne pas créer un lien de dépendance mais de stimuler l'autonomie des femmes afin qu'elles ne restent pas ancrées dans le statut de victime. Il est important de rappeler que Viol-Secours offre un accompagnement de type psycho-social. Il se peut qu'au cours d'un suivi la femme manifeste le besoin d'un travail thérapeutique, elle sera dès lors, orientée vers un-e thérapeute qui pourra prendre en charge les besoins.

Nous proposons également un accompagnement quand des démarches juridiques sont entreprises. Nous soutenons et préparons les femmes dans cette voie souvent longue et pénible. En aucun cas, nous n'exerçons de pression dans un sens ou dans l'autre: le choix de porter plainte et d'entamer une procédure juridique ou non est de la responsabilité de la femme.

### **Groupe de parole**

Viol-Secours propose un groupe de parole. C'est une des spécificités de l'association et celui-ci a lieu deux fois par année à raison de six soirées à quinzaine. Les violences sexuelles sont des effractions qui provoquent une sortie du corps social et mettent en brèche la confiance que l'on peut avoir en l'autre. Le groupe permet le travail sur ce lien social mis à mal lors d'une agression sexuelle. Le groupe n'est pas une rencontre de victimes mais un outil pour mettre des mots sur un évènement trop souvent indicible et travailler ainsi sur le sentiment d'appartenance à la communauté humaine. Le partage permet également de sortir de l'isolement et de voir que la violence est un problème social, et d'échanger sur les ressources de chacune pour continuer à mener sa vie.

### **Collaboration**

Nous collaborons de manière suivie avec le secteur réduction des risques du Groupe Sida Genève (GSG). Notre présence une fois par mois au local d'accueil de **quai 9** permet d'atteindre une population vulnérable. Il est établi qu'entre 70% à 80% des femmes consommatrices de drogues ont subi des abus sexuels. La consommation anesthésie souvent les souvenirs de vécus douloureux et peut être une réponse de survie à une fracture innommable. Les abus font parties du quotidien de ces femmes, l'abus sexuel en étant un parmi d'autres. La présence d'une permanente de Viol-Secours permet de rappeler l'existence des violences sexuelles et peut faciliter, le jour où cela est opportun, le passage vers l'association. L'objectif de cette collaboration est double, il s'agit à la fois de faire un lien, d'établir une passerelle pour les femmes usagères du lieu mais aussi d'offrir un soutien aux collaboratrices dans le domaine des violences sexuelles. Il s'agit là d'un partage de compétences entre professionnelles afin de garantir un accueil de qualité aux femmes fréquentant cet espace.

Nous avons été également sollicitées pour notre expertise dans le cadre de deux situations de recours dans des procédures de demande d'asile. En effet si les viols subis en temps de guerre peuvent être reconnus dans des procédures d'asile, le cadre d'acceptation reste très restreint. Les séquelles sur les femmes sont souvent de longue durée, malheureusement cette temporalité qui n'est pas

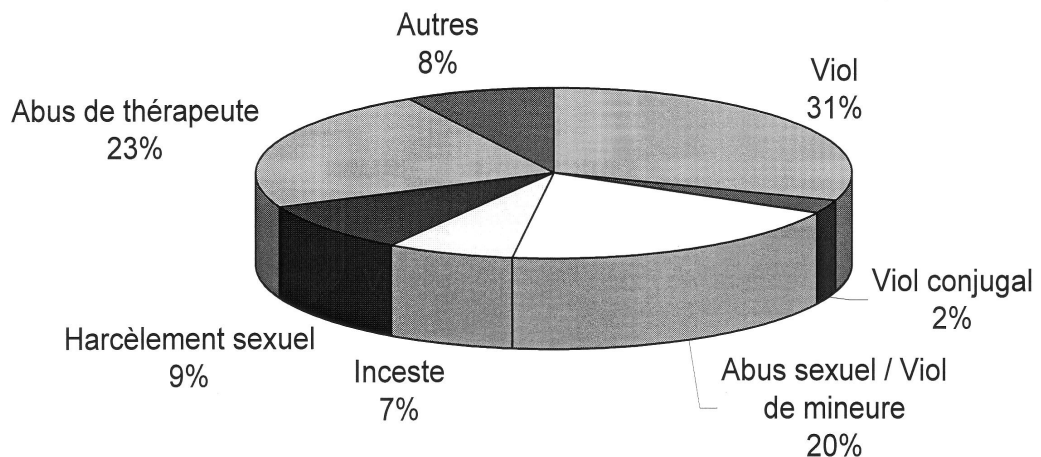
reconnue dans les critères d'acceptation de la demande d'asile et qui posait problème dans les deux situations où nous sommes intervenues.

## **Réseau**

L'offre d'aide et de soutien s'est considérablement étoffée ces dernières années, particulièrement suite à la mise en place en 1993 de la loi sur l'aide aux victimes et de l'ouverture à Genève d'un centre LAVI. La violence est un phénomène qui reste un sujet sensible, la violence sexuelle d'autant plus. Le travail en réseau est un outil indispensable et important. Nous avons ainsi profité de l'arrivée de nouvelles permanentes pour actualiser et renforcer les liens avec le réseau. Nous avons rencontré durant l'année, l'équipe de l'Espace Geneviève D, Jacqueline Brun du CIFERN, l'Association Pluriels, la CIMPV, l'équipe de Solidarité femmes, les intervenant-e-s du Centre LAVI, Fabienne Bugnon directrice du bureau de l'égalité (SPPE), une partie des collaboratrices de F-Information, la responsable du CTAS accompagnée d'une stagiaire, ainsi que le Comité contre le harcèlement sexuel.



## Statistiques annuelles sur la permanence pour les femmes et leur entourage



Cette année, nous avons recensé 133 nouvelles situations (135 en 2002). La demande semble stabilisée. En revanche, le nombre d'entretien effectué est passé de 374 à 306.

Le travail en lien avec le viol représente un tiers des entretiens et est quasi identique à celui de 2002. Les abus de thérapeute ont pris une part importante de notre volume de travail étant donné que les femmes suivies étaient en pleine procédure juridique. En revanche, le nombre d'entretien consacré à des





viol-secours

---

situations de harcèlement sexuel a considérablement diminué (19 % en 2002).



viol-secours

## PREVENTION

Les permanentes veillent à ce que l'axe "prévention" se concrétise, entre autres, dans des actions spécifiques à travers différents projets.

### **Création du site de l'association**

[www.viol-secours.ch](http://www.viol-secours.ch).

Le site est un exemple de l'interdépendance de l'axe prévention avec celui de l'aide directe. Le site, mis en ligne en été, est conçu pour être clair, simple d'accès. Il est possible pour les utilisateurs et les utilisatrices de nous envoyer directement un courriel à travers un formulaire de contact. Depuis la mise en ligne, nous avons constaté une augmentation à la fois de la fréquentation des visites effectuées sur le site ainsi que des demandes soit d'information, soit de soutien. Nous constatons que les demandes les plus fréquentes émanent de compagnons ou d'amis de femmes ayant subi un viol, une agression sexuelle et qui ont soit besoin d'être rassurés, soit qui se posent des questions sur le déroulement judiciaire. L'entrée en matière via la toile est intéressante et cela nous permet vraisemblablement de toucher des personnes pour qui



un contact téléphonique est plus difficile. Le courriel offre la possibilité d'un contact moins proche, moins personnalisé qu'un téléphone mais plus immédiat qu'une lettre. Les permanentes doivent aussi apprendre une nouvelle façon de communiquer.

**lilli.ch,**

**traduction d'un site interactif sur le « date Rape »**

Le projet lilli.ch qui avait démarré en 2002 et qui a été financé par le fonds de prévention de la violence est arrivé à son terme.

Le projet consistait en la traduction et la mise en opération d'un site interactif destiné aux jeunes filles à propos du « date rape », violences sexuelles commises par un petit ami. Ce site existait déjà en allemand et est encore actuellement géré par le Nottéléfon de Zurich. Lors de la conception du projet, la difficulté de gérer un projet en ligne avait été fortement sous-évaluée. De plus l'association Viol-Secours a été confrontée à une collaboration difficile avec les partenaires alémaniques, les échanges d'information étaient trop souvent aléatoires. Par la suite, la collaboratrice germanophone en charge du projet à Viol-Secours a quitté l'association. La prévention des violences sexuelles chez les adolescent-e-s restant un objectif prioritaire de l'association Viol-Secours, une réflexion approfondie a été menée au sein de l'équipe des permanentes. Il est apparu qu'une grande partie des questions était déjà traitée par le site ciao.ch. Celui-ci occupe en Suisse



Romande le champ de l'aide et de l'information interactives pour les jeunes avec beaucoup de compétences et de succès. Il nous a semblé important de ne pas créer un sous-produit mais de s'acheminer vers une collaboration avec ce site. Un contact a été pris avec une des responsables du site ciao. Suite aux réflexions menées dans l'année écoulée ainsi que les contacts avec notre interlocutrice du site ciao.ch, la collaboration autour du thème des violences sexuelles dans les couples de jeunes s'est instaurée en deux volets:

1. Les permanentes de Viol-Secours peuvent être sollicitées par les répondant-e-s du site ciao en tant qu'expertes dans le champ des violences sexuelles.
2. Des textes d'information sur le "date rape", sont en cours d'écriture pour le site de ciao. Le temps nécessaire pour la rédaction des textes est compris dans la charge de travail des permanentes de l'association.

La partie francophone du site [www.lilli.ch](http://www.lilli.ch) est toujours en ligne, on y trouve des informations spécifiques sur le "date rape" mais elle n'est pas interactive. Les



personnes désirant poser des questions sont orientées sur [www.ciao.ch](http://www.ciao.ch)

### **Lancement du film « Viol conjugal, viol à domicile »**

Avec un financement du Fonds de prévention de la violence, Viol-Secours, Solidarité Femmes et Le 2ème Observatoire ont produit un film vidéo réalisé par Carole Roussopoulos et Véronique Ducret sur ce sujet encore tabou. Il a été présenté pour la première fois le 18 mars 2003 en présence des autorités genevoises et d'une centaine de professionnel-le-s. Cette vidéo d'une durée de 30 minutes est un outil de prévention à la fois pour parler de ce sujet au grand public, mais également pour les professionnel-le-s concerné-e-s de près ou de loin par cette problématique. En effet, le viol conjugal reste un sujet difficile à aborder dans tous les milieux. Nous voyons néanmoins une évolution dans les mentalités puisque, dès avril 2004, le viol conjugal sera poursuivi d'office.

### **Formation de monitrices d'autodéfense pour femmes et adolescents (méthode Fem Do Chi)**

En 2002, nous avons obtenu de l'argent du Fonds de prévention de la violence pour mettre sur pied et gérer une formation de monitrices de Fem Do Chi. La situation était critique car il n'y avait qu'une monitrice en activité à Genève et elle prévoyait de s'arrêter à plus ou moins long terme.



L'enseignement théorique et pratique est dispensé par deux formatrices (une de Lausanne et une de la région lyonnaise) à 8 apprenties au départ. En juin 2003, une apprentie a arrêté pour des raisons personnelles. Dans le cadre de la formation, les apprenties co-animent aussi les stages de base pour les femmes et les adolescentes et doivent suivre d'autres cours à l'extérieur (arts martiaux, autres méthodes d'autodéfense, stage de Wendo...). Le terme de ce projet est prévu pour la fin de l'année 2004.

### **Réseau européen**

Début 2003 nous avons été sollicitées pour participer au projet européen Daphné et ceci bien que la Suisse ne fasse pas partie de l'UE. Ce projet a pour objectif de construire un réseau européen grâce à la mise en place d'un site Internet qui recense en Europe les différentes organisations actives dans le domaine de la violence sexuelle. C'est ainsi que les coordonnées et un bref descriptif des activités offertes à Viol-Secours apparaissent sur le site [www.rcne.com](http://www.rcne.com). On trouve sur ce site diverses informations sur le viol et les violences faites aux femmes. Ces informations sont disponibles dans la majorité des langues parlées en Europe ce qui



garantit une plus grande accessibilité et proximité pour les femmes en ayant besoin.

Le but de ce réseau est de soutenir les membres et les « survivantes » (victimes) à travers des campagnes d'information, des travaux de formation, de recherche et de sensibilisation pour éliminer les violences sexuelles contre les femmes. Ceci peut être réalisé grâce au partage d'informations, d'expériences et de pratiques efficaces, de même que par la mise en place de recherches, stratégies et d'offres de formation, ainsi que le développement de politiques d'approches cohérentes de ce problème. Le but est de permettre aux femmes agressées sexuellement d'obtenir des réponses de soutien immédiates et efficaces, où qu'elles se trouvent en Europe.

**« Voir et agir. Responsabilités des professionnel-le-s de la santé en matière de violence à l'égard des femmes <sup>1</sup>»**

Suite au colloque "Violences à l'égard des femmes. Le rôle des professionnel-le-s de la santé" en décembre 2000, un comité s'était constitué afin d'assurer la publication des actes de ce colloque. Une permanente de l'association a fait partie du comité qui a assuré un travail rédactionnel important. De nouvelles contributions sont venues augmenter les communications faites lors du colloque. Cet ouvrage,

---

<sup>1</sup> Gillioz L., Gramoni R., Margairaz C., Fry C., (eds) 2003, *VOIR ET AGIR, Responsabilités des professionnel-le-s de la santé en matière de violence à l'égard des femmes*, édition Médecine et Hygiène, Genève



unique dans le monde francophone, rassemble des articles rédigés par des spécialistes renommés de Suisse et de l'étranger. Les professionnel-le-s de la santé ont un rôle important à jouer et des responsabilités à assumer en matière de dépistage et de prise en charge des femmes victimes de violence.

### **Intervention**

Les permanentes sont régulièrement sollicitées pour des interventions soit d'information soit de formation. Ces interventions peuvent être destinées aux professionnel-le-s de la santé et du social, à des étudiant-e-s, voire au grand public. Ces interventions ont souvent un double objectif, la prévention et la représentation de l'association.

**Mars** : Présentation de l'association dans le cadre de la formation continue en sexologie clinique (Université de Genève). Les professionnels participant à cette formation se trouvent régulièrement confrontés à la problématique des violences sexuelles et les échanges qui ont suivi la présentation ont été très riches.

**Avril** : Présentation de l'association au salon des aînés « Vieillir en liberté » dans le cadre de l'atelier « La maltraitance envers les aînés existe ! ». Nous avons été





invitées avec l'idée que pour cette catégorie de population parler des violences sexuelles à l'encontre des femmes est encore plus tabou que pour les jeunes générations. Dans cet atelier, il y avait une cinquantaine de personnes présentes, en majorité des femmes. Parmi ces femmes, on peut faire l'hypothèse qu'un certain nombre a subi des violences sexuelles dans le passé et/ou dans le présent.

**Juin** : Présentation de l'association dans le cadre du cycle d'approfondissement dans les interventions d'urgence (formation dispensée par les HUG) devant une quinzaine de personnes en formation qui viennent d'horizons divers

**Août** : Alertées par une usagère, nous avons eu un échange de correspondance avec la direction de Manor Genève au sujet d'une affiche en vente dans ce grand magasin. Celle-ci représentait le viol d'une patiente par son dentiste sur un mode humoristique. La direction a immédiatement réagi et fait retirer ce poster scandaleux par l'entreprise indépendante qui gère la vente des affiches. Elle s'est aussi excusée auprès de la femme.

**Octobre** : Nous avons animé une journée de formation à Lausanne sur mandat du CEFOC dans le cadre de la formation de base pour les professionnel-le-s des services d'aide aux victimes d'infractions.

Nous avons participé à la table ronde organisée par le centre de loisirs de Carouge dans le cadre de son exposition « les images mises à nu ». Nous avons prêté



une partie des panneaux de l'expo que Viol-Secours avait organisée en 1990 sur le thème de la pub sexiste et de la pornographie.

**Novembre** : Nous avons participé à l'action urgente d'Amnesty International en faveur d'une iranienne qui a tué le chef du service des renseignements de la police de la ville de Kish. Elle aurait agi en état de légitime défense lors d'une tentative de viol. Sa condamnation à mort avait été confirmée par la Cour suprême.

### **Contacts avec les médias**

L'association étant reconnue comme experte dans le domaine des violences sexuelles, elle est, de fait, régulièrement sollicitée par les médias. Les demandes émanant des organes de presse sont de trois types. Les permanentes doivent répondre à des demandes d'informations sur les violences sexuelles, offrir une prise de position de l'association ou encore il leur est demandé s'il est possible de rencontrer des femmes ayant subi des violences et qui seraient prêtes à témoigner.

C'est ainsi qu'en 2003, nous avons eu des demandes de journalistes travaillant pour les journaux suivants : **Le Nouvelliste** à propos du nombre de viols à



Genève ; **Femina** sur les thèmes du harcèlement sexuel, du viol, ainsi que des abus sexuels commis par les thérapeutes ; **Le Courrier** à propos des groupes de parole organisés par l'association, de même que notre point de vue sur la marche « ni putes, ni soumises » et les parallèles que l'on peut tirer avec la situation en Suisse ; **TSR Market Magazine** sur la pub sexiste ; la **Tribune de Genève** au sujet de la démission du chef de la police.

Nous avons eu également des demandes d'interviews de la **RSI** sur des questions en lien avec les condamnations et la durée des peines dans les infractions sexuelles, et de la **TSR**, journal des régions, pour commenter les chiffres de plaintes pour viol donnés dans la conférence de presse de la police genevoise. Nous avons participé à une émission de **Radio Cité** traitant des infractions contre l'intégrité sexuelle.

Nous avons par deux fois refusé de mettre en contact des femmes suivies à l'association avec des journalistes travaillant pour des émissions de télévision-réalité sur des chaînes françaises.



## **NOS ENGAGEMENTS REGULIERS**

En sus du travail de soutien auprès des femmes et des projets de prévention, les membres de l'équipe font partie de divers groupes et commissions. Ce travail de lobbying, de mise en lien et de réseau est nécessaire et fait également partie des tâches des permanentes.

### **Réseau contre le harcèlement sexuel au travail.**

Dans le cadre de ce réseau, Viol-Secours fait partie du comité de soutien à Madame A., une employée de l'Etat qui, en janvier 2000, avait dénoncé le harcèlement sexuel qu'elle avait subi auprès de sa hiérarchie. Trois ans plus tard l'affaire n'était toujours pas réglée...

### **Comité du centre LAVI**

Viol-Secours est membre du comité du centre LAVI qui se réunit mensuellement.

### **Regroupement des associations privées (RAP).**

Ce groupe s'est essentiellement centré, cette année, sur la mise en place des contrats de partenariat avec le DASS. Le bureau et un petit groupe ad hoc représentent l'ensemble des associations lors des négociations pour l'élaboration de ces contrats. Dans le



viol-secours

---

cadre du regroupement une journée de formation a été organisée afin de travailler sur la mise en forme de ces contrats.



viol-secours

## **Rencontres des associations féminines**

Viol-Secours a participé régulièrement aux séances d'échange et d'information ouvertes à toutes les associations féminines du canton sous la houlette de Mme Martine Brunschwig Graf, Conseillère d'Etat. En fin d'année, des groupes de travail se sont constitués, suite à l'enquête sur les besoins des femmes réalisée par F-Information. Le travail des sous-groupes démarre début 2004 et Viol-Secours participera au groupe « Plateforme d'échange entre professionnelles ».

## **Commission consultative de l'égalité des droits entre homme et femme**

Depuis de nombreuses années, l'association est représentée au sein de cette commission. Une permanente de l'association était inscrite dans le groupe de travail « des lois mal appliquées ». Ce dernier a rapidement cessé de se réunir faute de pouvoir compter sur la présence indispensable d'un-e juriste pour le fonctionnement d'un tel groupe.

## **Sous-groupe de travail de la Marche Mondiale des Femmes :**

**« femmes et violences »**



En fin d'année 2002, quelques femmes, toutes actives dans la promotion des droits des femmes qui avaient participé à la Marche Mondiale des Femmes ont décidé de mettre sur pied un groupe de travail sur la violence. Le but est d'une part de rester active au niveau local pour assurer le lien avec la Marche mondiale et d'autre part d'aborder les violences avec une analyse de genre.

En 2003, le groupe s'est réuni une dizaine de fois et a travaillé sur des événements qui auront lieu en 2005 dans les rues genevoises (année mondiale de lutte contre la violence).

### **Groupe de pilotage du projet de prévention de la violence auprès des migrantes**

Un projet géré conjointement par le Bureau de l'égalité (SPPE) et l'Unité de médecine de voyages et de la migration concernant la prévention de la violence auprès des femmes migrantes a été lancé en automne 2002. Début 2003 certaines associations et services actifs dans le champ de la violence dont Viol-Secours ont été sollicités afin de participer au groupe de pilotage du projet. Ce dernier vise à sensibiliser, dans un premier temps, trois communautés. Son originalité réside, entre autres, dans la mise en place de relais dans les communautés concernées en travaillant avec des médiatrices culturelles.

### **Groupe de travail prévention et maîtrise de la violence conjugale.**



viol-secours

---

Durant l'année 2003, le groupe a continué de plancher sur la rédaction du rapport « Projet Genevois d'intervention intégrée contre la violence conjugale ». Ce rapport a pu être finalisé à la fin de l'année et a été remis aux autorités compétentes au début de l'année 2004.





## VIE DE L'ASSOCIATION

### **Equipe et comité**

Suite aux mouvements amorcés fin 2002, l'équipe des permanentes de l'association a continué sa mutation. Heide Renner a quitté Viol-Secours pour d'autres horizons professionnels. Nous la remercions pour son engagement et tout ce qu'elle a apporté à l'association pendant de nombreuses années.

Nous avons profité de ce départ pour restructurer un peu différemment l'équipe. Elle est aujourd'hui composée de Isabelle Chatelain (50%), Rosangela Gramoni (65%), Annie Piguet (55%) et Denise Wetzel (55%) qui s'occupent de l'accueil et des projets de prévention ainsi que de Sandrine Jeannet (25%) qui a pris en charge l'administration de l'association. Sylvia Andersen est venue la renforcer afin de remplacer Denise Wetzel lors de son congé maternité. Tout au long de l'année, l'équipe de permanentes a pu bénéficier du soutien et des compétences de deux superviseuses, Françoise Julier-Costes et Judith Saulmier-Humberset. Le travail avec chacune a trouvé un terme à la fin de l'année et nous les remercions de nous avoir ainsi accompagnées dans nos tâches.

Un travail de restructuration et de réflexion va se mettre en place dans le courant 2004. Dans un premier temps un audit permettra de poser un diagnostic sur la santé



de l'association puis un travail d'équipe sera effectué soutenu par un-e intervenant-e extérieur-e.

Nous avons la chance de pouvoir bénéficier des compétences d'un bénévole pour administrer notre système informatique ; il s'occupe également du centre de documentation. Nous le remercions vivement de sa disponibilité et de son engagement.

Le comité a également connu des changements avec le départ de Julie Dalkiewicz et Geneviève Espinoza, nous les remercions de leur engagement.

Le comité est actuellement composé de Brigitte Bucherer Baud, Sylvia Andersen, Isabelle Chatelain, Rosangela Gramoni, Annie Piguet, Denise Wetzel et Sandrine Jeannet. L'audit et le travail de restructuration permettront de reclarifier le rôle du comité et les liens entre comité et équipe.

### **Formation continue**

La formation continue garantit une qualité de travail et permet un recul souvent nécessaire pour mieux penser l'action. Elle est d'autant plus indispensable dans un champ d'intervention hautement contaminant afin de préserver la pérennité et la santé de l'équipe. C'est dans cette optique que l'une ou l'autre des



permanentes de l'association a participé aux formations et colloques suivants :

- Colloque organisé par la Confédération à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée en vigueur de la loi sur l'aide aux victimes d'infraction (LAVI), "10 ans d'aide aux victimes en Suisse"
- Cours de perfectionnement LAVI organisé par le Cefoc : Penser la violence vécue et reconstruire l'autonomie
- La Formation de base Lavi d'une durée de 12 jours mise sur pied par le Cefoc
- Journée de formation sur les relations avec les médias dans le cadre de la coordination nationale des « Nottefleon »
- Séminaire « genre, violences sexuelles et justice » INED, Paris
- Une permanente de l'association suit actuellement une formation en emploi en travail social à l'IES



viol-secours

## COMPTES 2003

### COMPTE D'EXPLOITATION 2003

---

#### CHARGES

---

Salaires et charges sociales	262'011.56
Supervision	4'420.10
Groupes de parole	5'760.65
Fiduciaire	1'506.40
Loyer et charges	16'074.25
Frais administratifs/téléphone/bureaux	9'240.25
Formation continue/déplacements	3'224.65
Centre de documentation	1'739.15
Publication	4'309.85
Groupes de travail/cotisations	2'008.30
Assurances RC et commerce	445.80
Frais bancaires	24.40
Frais postaux	37.05
Frais informatique, licences entretien	1'060.00
Amortissement matériel informatique	4'816.00
	316'678.41
Bénéfice	15'218.92

---

**TOTAL** **331'897.33**

---

#### PRODUITS

---

Subventions:	
- Canton de Genève	255'000.00
- Ville de Genève	40'000.00
Animations	2'402.20
Cotisations des membres	7'520.85
Dons:	
- Fondations/entreprises/privés	16'000.00
- Communes	10'750.00
Intérêts	224.28
<b>TOTAL</b>	<b>331'897.33</b>

---



## BILAN AU 31.12.2003

### ACTIF

Caisse	117.55
Poste	52'454.59
Banque	12'630.40
Garantie bancaire	3'918.70
Impôt ant. à récupérer	76.53
Mobilier informatique	18'307.00
Mobilier	1.00
Actifs transitoires	12'955.00
Amortissement cumulé sur matériel informatique	-4'816.00

95'644.77

### PASSIF

Salaires nets à payer	-289.90
Dettes résultant d'assurances sociales	18'978.20
Impôts à la source	15.90
Charges à payer	4'100.00
Fonds ordinateurs	10'000.00
Fonds site internet	3'817.00
Fonds de soutien	5'000.00
Fonds de tiers	-1'662.00
Fonds Site Lilli **	5'774.95
Fonds Formation Autodéfense *	6'204.95
Fonds de réserve	28'486.75
Total	80'425.85
Capital	15'218.92

95'644.77

**\*\*FONDS DE PREVENTION CONTRE LA VIOLENCE INCLUS DANS LE BILAN**

<b>Fonds site internet interactif LILLI</b>	<b>10'056.65</b>
Total des charges 2003	4'281.70
solde reporté**	5'774.95
<b>Fonds Formation autodéfense Fem Do Chi</b>	<b>27'004.70</b>
Total des charges 2003	20'799.75
solde reporté *	6'204.95



## **REMERCIEMENTS**

Nous adressons nos vifs remerciements à tous nos partenaires publics et privés qui, grâce à leur soutien fidèle, leurs subventions, leurs généreux dons ont contribué à maintenir les activités de Viol-Secours tout au long de l'année 2003.

### **Subventions publiques**

- **L'Etat de Genève,**
- **La Ville de Genève**

### **Dons des communes genevoises**

Bernex, Carouge, Chênes-Bougeries, Choulex, Cologny, Collonges-Bellerive, Corsier, Jussy, Meinier, Onex, Plan-Les-Ouates, Pregny-Chambésy, Puplinge, Thônex, Troinex et Vandoeuvres

### **Dons de différents sponsors et donateurs**

La société coopérative Migros-Genève, la Banque Cantonale de Genève, la Banque Pictet & Cie et Kemnay services



viol-secours

---

Nous tenons également à remercier chaleureusement l'ensemble des membres de l'association pour leur soutien et leur fidélité.



viol-secours

---





**viol-secours**

Viol-secours, place des Charmilles 3, 1203  
Genève

[www.viol-secours.ch](http://www.viol-secours.ch)